



SHOW OPEN GÉNISSES

Règlement général du concours 2019

Date et lieu du concours

La 13ème édition du Show Open Génisses se déroulera au parc des expositions de METZ métropole en Moselle les 23, 24 et 25 octobre 2019 durant le salon AGRIMAX.

Admission des animaux

Article 1: Condition d'admission

Peuvent être admis à concourir des animaux appartenant aux races laitières Prim'Holstein, Red Holstein, Montbéliarde, Brune, Jersiaise, Simmental, Normande et Vosgienne.

NB: L'organisation se réserve le droit d'annuler la participation d'une race en cas d'un nombre trop faible de représentantes (moins de 15 animaux). L'organisation s'engage à prévenir les éleveurs concernés dès que possible.

Seuls seront admis les animaux faisant l'objet d'une filiation validée.

Article 2: Inscriptions

Les demandes d'inscription au concours doivent parvenir au comité d'organisation **avant le samedi 17 août 2019.**

Adresse postale :

SHOW OPEN GÉNISSES
SCHARFF Chloé
Dain en Saulnois
57580 Rémilly

Adresse E-mail : showopengenisses.metz@gmail.com

- ★ Engagement des animaux:

Le nombre d'animaux par élevage n'est pas limité.

Les inscriptions sont prises en considération dans l'ordre de leur arrivée. En cas de dépassement de la capacité d'attaches, cet ordre sera déterminant pour l'acceptation.

- ★ Droit d'inscription: les frais d'inscriptions sont de 35€ HT par animal moins 5€ HT offert par le comité d'organisation du Show Open Génisse soit une valeur finale de 30€ HT/animal (36€ TTC). Seules les inscriptions accompagnées du chèque seront prises en compte.

- ★ Le chèque doit correspondre au nom de l'élevage (nécessité comptable pour la facturation).

- ★ Transport: Les frais de transport sont à la charge des éleveurs exposants.

- ★ Le déchargement des bêtes doit s'effectuer uniquement sur l'espace prévu à cet effet.

Les exposants ne peuvent prétendre à aucune indemnité, ni au remboursement de leur(s) inscription(s), sauf en cas de force majeure empêchant l'exposition d'ouvrir ses portes ou l'obligeant à fermer prématurément.

Article 3: Assurance

Les bovins resteront dans l'enceinte du parc des expositions aux risques des exposants pendant toute la durée de la manifestation du jour de leur arrivée, lundi 21 octobre (de 13h00 à 21h00) ou mardi 22 octobre (de 8h00 à 21h00), jusqu'à leur départ le vendredi 25 octobre à partir de 18h.

Aucun animal ne sera admis en dehors de ces horaires.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les accidents, maladies, vols, pertes, pouvant atteindre les propriétaires, les éleveurs et les animaux pendant le voyage ou durant l'exposition.

Elle décline également la responsabilité envers le public, outre les responsabilités légales.

Remarque : chaque élevage devra fournir une copie de sa responsabilité civile soit par envoi postal lors des inscriptions soit au moment de l'arrivée des animaux.

Article 4: Tenue

Tous les exposants devront observer les instructions qui leur sont données par l'administration du concours, notamment en ce qui concerne:

- ★ Le clippage: un espace spécifique sera dédié à cette activité; il devra être tenu propre dans le respect de chacun
- ★ Le lavage et la présentation
- ★ Les horaires de passage sur le ring
- ★ Le respect de la tenue vestimentaire appropriée (pantalon noir et chemise blanche)
- ★ La propreté des stands reste à la responsabilité de chaque éleveur

Article 5: Affouragement et logement

Chaque éleveur est responsable d'affourager ses animaux. Du foin grossier sera mis à disposition. De la paille et de la sciure seront disponibles pour assurer la propreté des litières.

Article 6: Conditions d'inscription

Les génisses devront respecter les critères suivant:

- Âge minimum: 6 mois, soit nées avant le 23 avril 2019
- En gestation depuis moins de 6 mois, soit fécondées après le 23 avril 2019
- Âge maximum si non gestantes: 30 mois, soit nées après le 23 avril 2017

Remarque : vous avez la possibilité d'inscrire une génisse suppléante/ titulaire

OBLIGATION DE JOINDRE UN DOUBLE DU PASSEPORT (PHOTOCOPIE RECTO VERSO)

Concours par équipe:

Un challenge par équipe sera organisé pour toutes les races.

Cf.: voir le document du règlement spécifique du challenge par équipe.

Article 7: Classement des animaux

Les animaux seront répartis par sections selon leur âge.

Le classement se fera uniquement sur la conformation.

Deux championnats seront organisés, un junior et un senior.

Concernant les Prim'Holstein, les noires et les rouges participeront à des concours qui leur seront propres.

Les deux meilleures de chaque section concourront pour les prix spéciaux qui délivreront trois récompenses:

- ★ Championne
- ★ Championne réserve
- ★ Mention honorable

En début de soirée, la grande championne et sa réserve, de chaque race, seront désignées.

Le jeudi sera élue la suprême championne entre toutes les races présentes.

Article 8: Départ et chargement des animaux

Le départ des animaux devra s'effectuer le vendredi 25 octobre à partir de 18h00.

Article 9: Modification de règlement

Le comité d'organisation peut compléter ou modifier le présent règlement à tout moment.

Article 10: Règlement sanitaire

Voir règlement joint au certificat sanitaire

Pour les éleveurs étrangers nous vous invitons à vous rapprocher de vos services vétérinaires pour connaître les modalités pour venir en France et repartir dans votre Pays.

Pour tout renseignement:

- GDS Moselle: 03.87.66.12.98
- SCHARFF Chloé: 06.71.64.81.92

Contestation : pour tout litige au contrôle d'entrée, une commission se réunira pour traiter ce genre de situation et donnera son avis pour la continuité de la participation de l'animal/exposant.

Article 11: Règlement interne

Afin de pérenniser l'organisation du show open génisses, suite aux constatations de Metz Expo au niveau de la sécurité, le conseil d'administration prend les mesures suivantes :

- Tout appareil de cuisson (gaz, électrique etc.) est strictement interdit dans l'enceinte du hall d'exposition. Cependant, un snack sera sur place ainsi que des repas à prendre sur place.
- Chaque organisation départementale sera responsable du comportement des participants, notamment mineurs. Le non-respect des règles élémentaires de conduite entraînera une exclusion immédiate.

- **Les stands et allées ne doivent pas être encombrés.**

- **Le fumier doit être sorti des stalles dans les allées tous les matins**, des mini camionnettes passeront chaque matin afin d'évacuer le fumier, vous devez cependant charger votre fumier dans celle-ci. Le reste de la journée vous devrez emmener votre fumier sur le tas prévu hors du hall. **Le fumier doit être sorti des stalles et mis dans l'allée le vendredi soir lorsque vous quittez votre emplacement.**

- Il est obligatoire d'identifier les animaux par des affiches accrochées au-dessus des stalles. Cependant, aucune affiche ne sera fournie par l'organisation. Celles-ci seront donc à préparer par vos soins, comportant les éléments suivants au minimum : nom, pedigree, date de naissance, propriétaire, commune, drapeau du pays.

- De plus, le salon étant ouvert au grand public, il est essentiel de véhiculer une image positive de l'agriculture et de respecter les chartes de bonnes pratiques d'élevage.

- Les éleveurs devront obligatoirement porter les badges fournis à l'arrivée.

- L'eau pour l'abreuvement des animaux sera uniquement disponible en bout d'allée.

- Un prix de bannière sera remis pour deux catégories (Simmental-Montbéliarde-Vosgienne-Normande) et (Holstein-Red Holstein-Jersiaise- Brune) pour les élevages ayant entre 3 et 5 génisses. Les élevages participant au prix de bannière ne peuvent pas concourir au concours par équipe. Les points sont répartis selon l'échelle suivante : 1^o de section = 20 points, 2^o de section = 15 points, 3^o de section = 10 points, 4^o de section = 5 points et 5^o = 2 points.

En respectant le présent règlement, les exposants collaborent au bon déroulement de la manifestation.

Règlement du concours de présentation

Date et lieu du concours

Le concours de présentation se déroulera le jeudi 24 octobre 2019 au parc des expositions de Metz Métropole.

Conditions de participation

Être âgé de 8 à 30 ans. L'inscription est gratuite.

Préparation des animaux

Chaque jeune participera avec une génisse ayant participé au concours, choisie par ses soins et en accord avec le propriétaire de l'animal.

Il est responsable de la préparation de son animal (propreté, marche...)

Critère de jugement

Le jugement portera sur la présentation et la mise en valeur de l'animal, ainsi que sur la tenue et le comportement du présentateur.

Ce jugement se déroulera sur le ring dans les conditions d'un concours.

La qualité morphologique de l'animal ne sera pas prise en compte.

Critères appréciés :

- Propreté de l'animal
- Présentation et mise en valeur de l'animal :
 - Conduite de l'animal
- Attitude par rapport au juge
- Tenue du jeune présentateur :
 - Respect de la tenue: pantalon noir, chemise blanche, chaussures sombres

Selon le nombre d'inscrits, plusieurs catégories seront constituées en fonction de l'âge.

L'inscription à ce concours est indépendante du challenge par équipe et inversement.

Impératif : merci de renvoyer l'inscription au concours meneurs en même temps que les inscriptions génisses. Toutefois, il sera possible de s'inscrire sur place jusqu'au mercredi soir.

Règlement du concours par équipe

Un challenge par équipe sera organisé à l'occasion du Show Open Génisses 2019 à Metz les 23/24 octobre prochain.

Objectif :

- ★ promouvoir l'esprit collectif,
- ★ récompenser la participation à la bonne image de l'élevage et de la manifestation
- ★ mettre en avant l'ouverture d'esprit des participants

Conditions de participation :

- Les équipes devront être composées des exposants d'un même département, d'une même race ou d'une même zone géographique. Chaque département peut présenter plusieurs équipes. Il faut au minimum 5 personnes par équipe.
- Les départements avec moins de 5 génisses peuvent se regrouper

Jugement:

Un jugement selon 4 critères déterminera le classement final :

Critères	Pondération
Résultats au concours morphologique	30%
Résultats au concours de présentation	30%
Propreté des stalles, décoration, image de l'équipe	30%
Défilé déguisé avec animation de présentation de l'équipe (1 génisse/équipe)	10%

Attribution des points :

Pour la partie concours, des points sont attribués :

- 1ère de section : 20 points
- 2ème de section : 16 points
- 3ème de section : 12 points
- 4ème de section : 8 points
- 5ème de section : 6 points

Lors du défilé jeudi après-midi chaque équipe doit présenter une génisse autour du thème de son choix. Attention, le déguisement de la génisse doit se faire dans le respect du bien-être animal.

Renseignements auprès de showopengenisses.metz@gmail.com

SCHARFF Chloé: 06.71.64.81.92

Renseignements utiles

- **Restauration**

- ★ Un petit déjeuner vous sera offert chaque matin

- ★ de la restauration rapide sera présente sur place du mardi midi au vendredi midi. Une offre menu "Show Open" sera disponible sur place (plat, dessert, boisson (hors alcool)).

Profitez des préventes de restauration, au prix de 11 € TTC/repas/personne, et ayez l'esprit serein sur place en nous renvoyant la fiche de réservation, ci-jointe, ainsi que le chèque de règlement. Nous vous renverrons alors vos tickets.

- ★ Un apéro dînatoire sera offert à l'ensemble des éleveurs le mercredi soir.

- **Logement**

cf. listing joint



Fiche d'inscription au Show Open Génisses Metz 2019

Bulletin à retourner avec le chèque avant le 17 août 2019, dernier délai à :

Show Open Génisses - SCHARFF Chloé - Dain-en-Saulnois - 57580 Rémilly

Pour éviter les erreurs, merci de remplir la fiche en lettre MAJUSCULE

Nom-Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Numéro d'élevage : _____

Adresse mail : _____

Race : _____ **(Merci de faire remplir une fiche d'inscription par race)**

Prim'Holstein préciser si concours rouge : OUI NON

Animaux à inscrire :

Nom génisse	Numéro national	Date de naissance	Date IA gestante	Père	Grand-Père maternel	Titulaire/Su pléante

Pour faciliter l'organisation à l'accueil, veuillez compléter les renseignements ci-dessous:

Jour prévu d'arrivée : Lundi 21/10 dès 13h ou Mardi 22/10

Inscription : nombre de génisses : _____ x 36 € TTC (30€ HT) = _____ €

Joindre le règlement par chèque bancaire, à établir à l'ordre de : **APAFIM**

Merci de joindre obligatoirement un double du passeport (photocopie recto-verso)

Remarque : vous pouvez retourner cette fiche d'inscription en version informatique à showopengenisses.metz@gmail.com pour pré-réserver vos places. Le Chèques d'inscription devra parvenir sous 15 jours avec une copie de la fiche, sinon le blocage des places sera annulé.



Commande de Menu au Show Open Génisses Metz 2019

Restauration du Show Open Génisses – formule en prévente à 11€ TTC (snacking + dessert + boisson)

Mardi 22 / 10 (Midi) : Hot Dog + Tarte au Sucre + Boisson

Mardi 22 / 10 (Soir) : Pasta Box au Fromage + Donuts + Boisson

Mercredi 23 / 10 (Midi) : Pizza Tomate – Chèvre + Crumble aux pommes + Boisson

Mercredi 23 / 10 (Soir) : Bagel saveur Thaï + Gaufre au sucre ou au Chocolat + Boisson

Jeudi 24 / 10 (Midi) : Quiche lorraine + Muffin de saison + Boisson

Jeudi 24 / 10 (Soir) : Baguette Kebab + Brownie + Boisson

Vendredi 25 / 10 (Midi) : Panini Poulet / Fromage + Salade de fruits + Boisson

Coupon de réservation à renvoyer avec le chèque à l'ordre de GL events PEMM

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Repas :

- | | |
|--|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Mardi midi | nombre de personnes : _____ |
| <input type="checkbox"/> Mardi soir | nombre de personnes : _____ |
| <input type="checkbox"/> Mercredi midi | nombre de personnes : _____ |
| <input type="checkbox"/> Mercredi soir | nombre de personnes : _____ |
| <input type="checkbox"/> Jeudi midi | nombre de personnes : _____ |
| <input type="checkbox"/> Jeudi soir | nombre de personnes : _____ |
| <input type="checkbox"/> Vendredi midi | nombre de personnes : _____ |



*Inscription au concours de
présentation du Show Open Génisses
Metz 2019*

Bulletin à retourner avec les inscriptions des génisses à :

Show Open Génisses - SCHARFF Chloé - Dain-en-Saulnois - 57580 Rémilly

NOM - Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : ____/____/____ Race de la génisse : _____

Adresse mail : _____@_____

Tel : _____



*Inscription au concours par équipe du
Show Open Génisses Metz 2019*

NOM d'équipe : _____

Nom et adresse d'un référent : _____

Mail : _____@_____

Tel : _____

A. SPECIFICATIONS TECHNIQUES VERIFIEES PAR LE VETERINAIRE SANITAIRE :

- 1) Les bovins désignés sur cette attestation :
 - sont identifiés individuellement conformément à la réglementation en vigueur,
 - ne présentent aucun signe clinique de maladie,
 - sont exempts d'ectoparasites ainsi que de pathologie cutanée infectieuse.**=> Tout bovin présentant au moins une trace d'infection cutanée sera refusé !**

- 2) Contrôles spécifiques à mettre en œuvre pour la présentation des animaux à cette manifestation :
 - **IBR/IPV :** Dépistage sérologique sur **anticorps totaux** (prélèvement sur tube sec) : ces prélèvements sanguins doivent être réalisés dans les 21 jours précédant la manifestation.
 - Pour les cheptels livrant du lait, ils doivent présenter un résultat négatif en IBR de lait de grand mélange dans les **21 jours** précédant la manifestation.

 - **BVD/MD :** Dépistage par PCR (tube EDTA) ces prélèvements sanguins doivent être réalisés dans les 21 jours précédant la manifestation.
 - o Le cheptel ne présente aucun résultat non négatif en PCR ou en virologie depuis les 12 derniers mois.
 - o Le cheptel n'est pas en plan de maîtrise depuis les 12 derniers mois.

 - **Besnoitiose :** Dépistage sérologique, ces prélèvements sanguins doivent être réalisés dans les 21 jours précédant la manifestation.

 - **Pour les bovins destinés à la vente de reproducteurs UNIQUEMENT :**
 - o **Dépistage sérologique** de la **Néosporose** pour tous les bovins,
 - o **Dépistage sérologique** de la **Besnoitiose** pour tous les bovins,
 - o **Dépistage sérologique** de la **Paratuberculose** pour les bovins âgés de 18 mois et plus,
 - o **Dépistage PCR sur fèces** de la **Paratuberculose** pour les bovins âgés de 18 mois et plus.

 - **Tuberculose :** Pour les élevages situés en zone à risque définie localement, s'assurer d'un résultat négatif IDC datant de moins de 150 jours.

 - **Concernant la Fièvre Catarrhale Ovine (F.C.O.) :** En matière de F.C.O., les animaux présentés devront répondre à la réglementation nationale en vigueur fixée par instruction du Ministère de l'Agriculture.
La manifestation se déroulant en zone réglementée F.C.O., les animaux provenant d'exploitations situées en zone réglementée sont libres de mouvement, sans nécessité de vaccination.
Les animaux issus de zone indemne de F.C.O. doivent être valablement vaccinés avant leur arrivée sur le lieu de la manifestation, et les moyens de transport doivent être désinsectisés immédiatement après le déchargement des animaux. La vaccination est attestée sur les passeports par le vétérinaire.

B. SPECIFICATIONS TECHNIQUES VERIFIEES PAR LE GDS :

- 1) IBR/IPV :
 - Proviennent d'un cheptel qualifié indemne IBR ou d'un cheptel de l'UE, avec statut indemne répondant à des critères équivalents.
 - Présentent un résultat négatif à une analyse sérologique individuelle au regard de l'IBR réalisée dans les **21 jours** précédant la manifestation. Aucun animal vacciné ne sera accepté.
 - Pour les cheptels livrant du lait, ils doivent présenter un résultat négatif en IBR de lait de grand mélange dans les **21 jours** précédant la manifestation.

- 2) VARRON
 - le cheptel est situé dans une zone assainie en varron et attestée sur l'ASDA. Dans le cas contraire si la manifestation a lieu entre le 01/05 et 30/06 joindre un compte rendu de traitement contre l'hypodermose.
 - Est en conformité avec les règles en vigueur dans le département.

- 3) BVD/MD
 - Proviennent d'un cheptel n'ayant aucun résultat Non négatif en PCR ou en Virologie sur les 12 derniers mois.
 - Présentent un résultat négatif à une analyse PCR au regard de la BVD réalisée dans les **21 jours** précédant la manifestation

- 4) Besnoitiose
 - Les animaux présentent un résultat négatif à une analyse sérologique dans les 21 jours précédant la manifestation.

- 5) Tuberculose
 - Si le cheptel est situé dans une zone à risque définie localement, les animaux cités ci-dessus doivent présenter un résultat négatif IDC datant de moins de 150 jours.

Pour la vente de reproducteurs : (voir la liste ci-dessus)

- 1) NEOSPOROSE : Quel que soit leur âge, présentent un résultat négatif à une analyse sérologique dans les 21 jours précédant la manifestation.

- 2) PARATUBERCULOSE : Les bovins de plus de 18 mois, présentent un résultat négatif à une analyse sérologique et PCR sur fèces, dans les 21 jours précédant la manifestation.

- 3) BESNOITIOSE : Quel que soit leur âge, présentent un résultat négatif à une sérologique dans les 21 jours précédant la manifestation.

C. AVERTISSEMENT ELEVEUR :

BVD/MD :

Pour éviter toute contamination par un bovin en virémie transitoire et afin de préserver l'ensemble de votre troupeau, **il est fortement conseillé de vacciner les animaux que vous présentez contre le virus BVD** (vaccination complète 1 mois avant la manifestation, suivant l'AMM).

HOTEL

Type de couchage	tranche de prix (par nuit)	Nom	Adresse	Distance (km)	Contact	Type de réservation conseillé	Numéro de téléphone
Hotel	42 €	Hotel première classe Metz	Rue de courcelles la grange aux bois 57070 Metz	0.5	Acceuil	Internet (-15% de réduction si réserver max 5 jours avant)	03 87 75 19 57
Hotel	60-80€	B&B hotel METZ Est technopole pôle santé	ZAC du mercy, rue du jardin d'Ecosse, Ars-Laquenexy	0.7	Acceuil	Internet	08 90 64 97 14
Hotel	102-190€	Best Western plus hotel Metz Technopole	1 rue félix 57070 Metz	1.4	Acceuil	Internet/téléphone	03 87 39 94 50
Hotel	69-120€	Hotel restaurant campanille Metz Est technopole	2 boulevard de la solidarité	2.2	Acceuil	Internet	03 87 75 13 11
Hotel	44 €	Ibis budget metz technopole	ZAC du Sébastopol, 3 rue des dinandiers 57000 Metz	2.2	Acceuil	internet/téléphone	03 87 16 97 05
Chambre d'hôte	65-80€	Au plume de Grigy	173 rue de grigy 57000 Metz	3	GAY André	téléphone	06 89 66 88 36
Hotel	78 €	Les Messines	103 rue aux arènes 57000 Metz	4.6	Acceuil	internet/téléphone	03 87 62 24 23
Hotel	69-78€	Ibis Metz centre gare	3 rue de vauban 57000 Metz	5	Acceuil	Internet/téléphone	03 87 21 90 90
Appartement	168€ (du 22/10-07/11)	Gîtes metz mazelle	51 rue haute seille 57000 Metz	5	Fabienne BERTRAND	téléphone	06 83 37 46 82
Hotel	28 €	Hotel F1 Metz Actipole	13 rue des selliers 57000 Metz Actipole	5	Acceuil	internet	03 87 75 00 76
Hotel	94-108€	Campanille Metz centre Gare	90rue aux arènes 57000 Metz	5	Acceuil	internet/téléphone	03 87 64 20 37
Hotel	85 €	Mercure Metz centre hotel	29 rempart saint thiébaut 57000 Metz	5	Acceuil	internet/téléphone	03 87 38 50 50
Hotel	56-67€	Hotel Bristol	7 rue lafayette 57000 Metz	5	Acceuil	internet/téléphone	06 87 66 74 22
Hotel	57-82€	Hotel escurial Metz centre gare	18 rue pasteur 57000 Metz	5	Acceuil	internet/téléphone	03 87 69 73 34
Appart hôtel	59-77€	Metz attitude	20 boulevard andré maginot 57000 Metz	5	Acceuil	internet/téléphone	03 72 39 55 67
Hotel	60-75€	Moderne Metz	1 rue lafayette 57000 Metz	5	Acceuil	internet/téléphone	03 87 66 57 33
Auberge de jeunesse	19-40€	Auberge de jeunesse carrefour	6 rue marchand 57000 Metz	9	Acceuil	téléphone	03 87 75 07 26
Hotel	75-165€	Logis grand hotel de metz	3 rue des clercs 57000 Metz	10.2	10.2	10.2	03 87 36 16 33
Chambre d'hôte	58/110€	La cour Basse	3 route de Metz 57245 Peltre	11	LAURENT Sylvie	téléphone	06 79 27 28 85
Chambre d'hôte	78 €	Ferme Sainte Marie	Rue des chênes 57580 Rémilly	17	Acceuil	téléphone	06 08 93 65 38
Gîte rural	320-390 semaine !!	le joli fou	Rue des chênes 57580 Rémilly	17	Acceuil	téléphone	06 08 93 65 38
Gîte rural	240€	le meublé	Rue des chênes 57580 Rémilly	17	Acceuil	téléphone	06 08 93 65 38
Gîte rural	220-220 semaines !!!	le pompidou	Rue des chênes 57580 Rémilly	17	Acceuil	téléphone	06 08 93 65 38
Gîte rural	à partir 49€	Gîte de la tour	57580 Ancerville	17	Acceuil	téléphone	06 30 74 20 86